

1. Situation de départ (actuelle) :

1.1. Introduction

Si le châssis de l'ILU est visiblement cassé et que sa stabilité est compromise, cela représente une lacune considérable. Il est indispensable de prévoir une codification uniforme.

1.2. Mode de fonctionnement

-

1.3. Anomalie / Description du problème

Aucune codification n'est prévue actuellement, lorsque le châssis de l'ILU est visiblement cassé et que sa stabilité est compromise.

1.4. S'agit-il d'une règle reconnue de la technique* (par ex. DIN,EN)?

Non oui, à savoir :

* ensemble de règles écrites qui, si elles sont appliquées correctement, peuvent être utilisées pour maîtriser un ou plusieurs dangers particuliers. (Source : Règlement CE n° 352/2009, Art. 3)

Dispositions techniques fixées par écrit ou transmises oralement relatives à des procédés, installations et modes opératoires qui selon l'opinion dominante des milieux concernés (spécialistes, utilisateurs, consommateurs (-trices) et puissance publique) sont de nature à réaliser l'objectif prescrit par la loi et qui ont de manière générale fait leur preuve dans la pratique ou bien, d'après l'opinion dominante, feront leurs preuves à échéance raisonnable. (Source : BMJ Handbuch der Rechtsförmlichkeit - Guide du Ministère allemand de la Justice)

2. Situation recherchée

2.1. Elimination de l'anomalie / Problème (objectif)

En introduisant le code 7.5.7, on peut appliquer une codification uniforme en cas de fissuration manifeste du châssis de l'ILU.

3. Modification / supplément concernant seulement la proposition de modification à l'annexe 09 du CUU :

Code couleur pour les modifications:

Noir: Texte en vigueur, pour info et reste inchangé

Rouge : nouveau Texte

Bleu : (évent. barré): texte sera effacé

Éléments constitutifs des ILU, notamment pour le transbordement horizontal ou vertical	7.5			
	7.5.1.	Dispositif additionnel de verrouillage des béquilles inefficace, manquant, défectueux	Ligaturer avec du fil de fer, si impossible : retrait	4
	7.5.2.	Portes frontales de l'ILU incomplètement fermées ou verrouillées		
	7.5.2.1	- porte non fermée	Fermer, si impossible : retrait	5
	7.5.2.2	- un seul verrouillage efficace par ILU et par porte	Y remédier	3
	7.5.2.3	— réservé —		
	7.5.3.	Pièce de coin inférieure endommagée	Retrait	5
	7.5.4.	Paroi latérale, revêtement avarié, insuffisamment sécurisé, instable <ul style="list-style-type: none"> • charnière, boulon abîmé, rompu, manquant • Planche de rive manquante, rompue, fendue ou fissurée ; bardage troué, rompu 	Retrait	5
	7.5.5.	Bâche		
	7.5.5.1	- fissurée, trouée ≤ 30 mm	Y remédier	3
	7.5.5.2	- fissurée, trouée > 30 mm	Retrait	5
	7.5.5.3	Risque d'avaries au chargement dû à l'humidité ou risque de perte de chargement	Y remédier, si impossible : retrait	4
	7.5.6.	Bâche, paroi <ul style="list-style-type: none"> - verrouillage, amarrage insuffisant - bâche ; perche de tension /verrouillage endommagée, prise insuffisante 	Retrait	5
	7.5.7.	Châssis / éléments porteurs <ul style="list-style-type: none"> - fissuré - cassé 	Retrait	5

4. Motif:

Une fissure manifeste du châssis de l'ILU représente une anomalie considérable qui n'est pas codifiée actuellement à l'annexe 9.

5. Evaluation des impacts possibles positifs et négatifs

Evaluation des impacts par ex. au plan exploitation, coûts, gestion, interopérabilité, sécurité, compétitivité, à l'aide d'une échelle de 1 (très faible) à 5 (très élevé).

Motif de la disposition

Impacts :

Exploitation, interopérabilité, compétitivité, coûts, gestion : (classement : 3)

Sécurité (notation 4)

6. Etude de sécurité relative à la proposition de modification

Description du système effectif/théorique et ampleur de la modification, voir à ce sujet les points 1 et 2.

L'étude de risques devient caduque dans la mesure où ne sont mis en œuvre que les référentiels reconnus.

Analyse des risques réalisée par :

6.1. La modification a-t-elle un impact sur la sécurité?	<input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui
Motif : x	
6.2. La modification est-elle significative?	<input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui
Motif : voir modèle Joindre en annexe le modèle-type du test de substantialité :	
6.3. Détermination et classification du risque :	<input checked="" type="checkbox"/> sans objet
6.3.1. Effet de la modification en exploitation normale :	
6.3.2. Effet de la modification en cas d'anomalies/écarts par rapport à l'exploitation normale :	
6.3.3. Utilisation abusive du système possible :	
<input type="checkbox"/> non	
<input type="checkbox"/> oui, description de l'abus :	
6.4. Des mesures de sécurité ont-elles été mises en œuvre?	<input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui
<i>Pour chaque risque, on sélectionne l'un des critères d'acceptation du risque suivants :</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • règles reconnues de la technique • Recours à un référentiel • Evaluation explicite du risque 	
6.5. L'analyse de risque a-t-elle été présentée à l'instance d'évaluation?	<input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui
Instance d'évaluation :	
Joindre le résultat de l'évaluation en annexe :	(Annexe)